

**FO-DGFIP 53 - DDFIP de la Mayenne 24 Allée de Cambrai 53014 LAVAL
Cedex**

Compte rendu du CHSCT du 29 septembre 2020

Représentants de l'administration : M. Cuiec DDFIP et Président du CHS-CT,
Mme Guyot Adjointe du DDFIP,

Membres titulaires représentants du personnel : Mme Massolo CGT, Mme Louvard
CFDT, Mme Bottier SFP, M. Aurelle SFP, M. Loyant FO

Autres participants : Mme Fort Assistante sociale, Mme Gauffre Déléguée des
services sociaux, M. Fréville ISST, M. Pietri Secrétaire animateur, M.
Lesage Assistant de prévention.

Ordre du jour :

1: Secrétaire de séance provisoire : Désignation provisoire de Mme Bottier
comme secrétaire adjoint au CHS CT en remplacement de M. Lemaréchal:
Élection reportée au prochain CHS.

2: Validation du PV du CHS CT du 04/06/2020

3: Présentation du plan de prévention intégrant les éléments de la crise
sanitaire actuelle

- Ventilation des locaux: L'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) a
fait un rappel sur les normes en vigueur (VMC et circuit à faire entretenir
par un contrat de maintenance, débit d'air de 15/20m3 par agent/heure dans
les bureaux, débit plus important dans les sanitaires). Le dernier rapport
effectué par VERITAS informe que le fonctionnement de l'installation de Mac
Donald n'est pas conforme malgré une remise en état récente des groupes VMC.

Pour info, le DDFIP annonce que le site de Mac Donald a été retenu dans le
cadre des travaux de rénovation énergétique financés par l'État (isolation
par l'intérieur pour un coût de 1,3 M €). La DDFIP va être proposée pour
changer les huisseries du site Cambrai.

- Télétravail: Contexte d'urgence au début couplé avec des problèmes de
moyens matériels (PC portables) et de mise en route du télétravail (cellule
micro réduite). Organisation du télétravail au sein des services dans le
cadre du plan de continuation d'activité PCA qui a privilégié une vingtaine
d'agents mayennais reconnus vulnérables par le médecin de prévention MDP. Ce
dernier a fixé le nombre de jours télétravaillés pour chaque agent en

fonction de leur pathologie et de leur cadre de travail; taux de présentiel réduit conforme à la moyenne nationale en Mayenne). Défaut d'information des représentants du personnel signalé sur le sujet. Plusieurs agents ayant expérimenté le télétravail ont fait part de leur souhait de ne pas répéter l'expérience malgré leur état de vulnérabilité pour certains. Les agents en présentiel reconnaissent des difficultés liées au télétravail (manque d'autonomie des télétravailleurs sur le plan matériel notamment, nécessité d'assurer les accueils téléphonique et physique, congés). La DGFIP envisage le développement du télétravail à l'avenir tout en restant dans certaines limites tels le nombre de jours limité à 2,5 jours/semaine (SG) afin d'éviter la désocialisation des agents/collectifs de travail. Les conventions actuelles hors COVID prévoient un maximum de 2 jours/semaine. Développement nécessaire du nombre des applications «télétravaillables». 100 PC portables vont être distribués prochainement en Mayenne pour remplacer progressivement les PC fixes (2020 17 d'équipements nomades, cible 2022 42%)

- Gestion des cas contacts : 4 cas COVID+ décelés sur la DDFIP. Absence de cluster. L'application stricte du protocole en Mayenne n'a pas suffi pour éviter quelque anomalie constatée malgré l'investissement des différents acteurs (DDFIP, MDP de Poitiers!, chefs de service, agents). Le retour d'expériences doit permettre d'améliorer la situation si la situation devait se reproduire en rédigeant notamment des fiches techniques efficaces. Tout le monde reconnaît en effet une profusion d'informations parfois contradictoires. L'ISST rappelle l'existence de tels guides pratiques rédigés et largement diffusés par le SG pour aider dans l'application du protocole mis en place

- Horaires d'ouverture au public actuels bientôt passés de mesure de protection (provisoire) à mesure organisationnelle définitive. Vigile maintenu jusqu'au 2 octobre.

- Attribution prévue de 4 masques lavables par agent qui s'ajoute à un stock existant de 5 à 6 semaines.

- Maintien des prestations supplémentaires de ménage jusqu'à fin novembre.

- Coût actuel du COVID pour la DDFIP 120 000 €

4: Accidents du travail: Une chute à vélo dans le sous-sol de la DDFIP. Signalisation envisagée pour rappeler le principe de prudence.

5 : Registre hygiène et sécurité :

Toutes les demandes ont été traitées par la DDFIP.

6 : Propositions d'actions

Budget totalement utilisé après avis favorables des représentants du personnel concernant l'achat de masques lavables, de souris ergonomiques, de fauteuils ergonomiques améliorés (à titre exceptionnel), d'une table électrique ajustable pour test.

7 : Questions diverses

- **Démétropolisation**: Une aile complète sur un étage du bâtiment Mac Donald est potentiellement destinée à accueillir un service en provenance d'une grande métropole. M. Lemaire doit recevoir le 30 septembre le Maire de Laval, M. Bercault, pour l'informer officiellement de la nature du service

transféré, du nombre de postes correspondant (entre 20 et 50 postes) et des dates et modalités d'installation de ce service (à partir de 2023 en cas d'installation progressive, sinon dès le 01/09/2021 pour une installation en un seul bloc). M. Cuiec sera reçu jeudi matin par M. Bercault. Nécessité de repositionner les services de Mac Donald sur le site.

- **Point sur le nouveau réseau de proximité NRP** : Un CT/CHS est prévu début novembre pour informer les organisations syndicales de la reprise des restructurations envisagées avant la crise sanitaire. Des travaux sont en cours sur Mayenne en 3 phases. Le service des amendes rejoindra le SIP LAVAL en janvier 2021?

- **SIE MAYENNE**: Des difficultés ponctuelles dues à plusieurs départs en retraite non remplacés vont nécessiter l'assistance du SIE LAVAL pour soutenir les collègues de Mayenne dès janvier prochain. Le DDFIP a mis en avant également la mise en place de centres de contact qui assureront certaines tâches des SIE à distance (accueil et renseignement téléphonique, contentieux soumis à l'accord des chefs de service compétents, prise de rendez-vous).

- **Évaluation des locaux commerciaux** : Les modèles U seront traités en DDFIP. Une note organisationnelle est prévue pour l'évaluation des autres locaux professionnels.

- **COMPTE ÉPARGNE TEMPS**: En raison de la crise sanitaire le plafond des jours placés en CET passe de 60 à 70. Le volume annuel 2020 des congés transposables n'a pas encore été défini par la DGFIP.

Vos représentants du personnel FO FINANCES au CHSCT de la Mayenne :

Patricia PIRON, Vincent LOYANT

Pour nous joindre:fo.ddfip53@gmail.com

